

Sommaire

3

Retour en images

4/5

Vie municipale

6

Vie municipale
Concours poésie 2016

7 Événement : Saint Éloi

8/9

Dossier : AEC

10-11 Associations

12/13 Retour en images

14 Vie du village

15 On nous prie de communiquer Petits bonheurs Tribune libre

Hôtel de Ville - Place Stanislas Fabre 13780 Cuges-les-Pins. 04 42 73 80 11 Périodicité: 12 numéros par an. Directeur de la publication Bernard Destrost, maire Impression : CCEE Maguette: Service communication de la mairie Administration : Comité consultatif de la communication composé d'élus : Frédéric Adragna, France Leroy, Aurélie Girin et Jacques Fafri Photos: service com et Corinne Jayne Tirage: 2 500 exemplaires Juillet 2016 nº11 Couverture: Photo Exaudi Passion

Magazine de la commune de

Cuges-les-Pins édité par la

Édito



Bonnes vacances à tous!

Les événements se sont enchaînés tout au long de ce mois de juin et il me fallait donc revenir sur quelques-uns d'entre-eux.

Tout d'abord le très grand succès de « l'American Festival » qui, avec ces 2 500 entrées, aura je pense désormais sa place dans le calendrier de nos différentes manifestations... À réitérer donc.

Malheureusement, l'affluence de plus de 300 caravanes et près de 500 personnes des gens du voyage sont venues perturber la quiétude de notre village en investissant de force quelques terrains privés. Ne nous voilons pas la face, cette affluence massive dont les propriétaires doivent subir et payer les conséquences ne peut être réglée individuellement. Marquer notre désaccord et nous faire entendre auprès des services de l'État est aussi de la responsabilité des élus, même s'il faut bien l'admettre, l'État renvoie le plus souvent la charge des responsabilités sur les maires.

La quiétude retrouvée, place maintenant à la fête et aux divertissements qui nous rappellent combien notre village sait aussi vivre de légèreté. Nos fêtes et cérémonies s'enchaîneront donc en ces mois de juillet et d'août.

Notre désormais traditionnelle « sardinade » du 14 juillet accueillera les Cugeois dans une ambiance chaleureuse et musicale.

Notre fête de Saint Éloi, dont la cavalcade se déroulera cette année le 7 août, sera une fois de plus l'occasion de réunir la tradition et l'esprit qui transportent en de telles circonstances, les nombreux Cugeois.

Ces festivités seront également l'occasion de saluer le départ du père Bruno et son trop bref passage à Cuges.

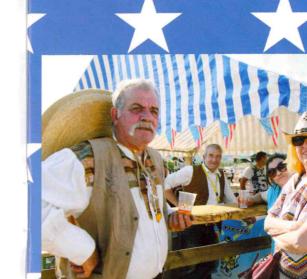
La cérémonie de la libération de Cuges le 20 août nous fera revivre cet événement historique auquel je convie chacun à venir participer le soir en costume d'époque et véhicules anciens.

L'année scolaire qui s'est achevée est pour nous l'occasion de faire le bilan des Activités Éducatives Complémentaires (AEC) que nous vous présentons dans ce numéro ; Un bilan que nous jugeons très positif et qui se poursuivra donc l'année prochaine sur le même mode de fonctionnement, à la demande unanime des associations de parents d'élève et du corps enseignant.

Nos *pitchoun* auront bien mérité ces vacances, pour certains ce sera l'entrée au collège, alors à tous, je souhaite d'excellentes vacances et un prochain rendez-vous en septembre.





















VIE MUNICIPALE

FERMETURE MAIRIE

La mairie sera fermée le jeudi 14 juillet 2016 et le vendredi 15 juillet 2016 ainsi que tous les samedis matin des mois de juillet et août 2016

SALLE CLIMATISÉE

Comme tous les ans la mairie laisse les locaux du club de l'âge d'or accessibles aux personnes désirant venir passer un moment convivial dans la salle climatisée. Le club mettra à leur disposition les jeux de cartes et de société.

Les locaux devront être respectés et laissés dans un état correct.

Si personne du club n'est disponible pour ouvrir les locaux, les clés seront à récupérer en mairie.

ELECTIONS

Les Cugeois et les Cugeoises dont les coordonnées ont changées (numéro ou nom de voie, changement du nom d'usage du fait de la situation matrimoniale...) doivent se rapprocher du service des élections, afin de vérifier leur inscription sur les listes électorales.

Cette démarche est à accomplir avant le 31 décembre 2016 pour pouvoir voter lors des prochaines élections présidentielles prévues en 2017. Se munir d'une pièce d'identité et d'un iustificatif de domicile.

Service des élections : 04 42 73 80 11



RETOUR SUR... CONCERT À L'ÉGLISE OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ



Ce fût un très beau concert qui a été proposé par P. Salmon à l'orgue, la chorale Mediterraneo de Marseille et la chorale des Docks de Marseille.

Ces deux chorales étaient dirigées par la chef de choeur de la chorale des Docks. Cathy Laurent accompagnée au piano par une jeune et talentueuse pianiste : Stephanie Mulot.

L'orque a retenti sous les doigts de M. Salmon avec un choix varié : de Bach à Mozart en passant par Beethoven et

Au programme des Chorales, des oeuvres de Haendel, Haydn, Purcell et Rameau pour la chorale Mediterraneo, et de la musique française du 20e siècle pour la chorale des Docks : St Saens, Poulenc.

La soirée s'est terminée avec beaucoup d'humour sur une interprétation commune des "indes galantes de JP Rameau". Une très belle soirée qui ne demande qu'une suite!



CHARNIER DE SIGNES

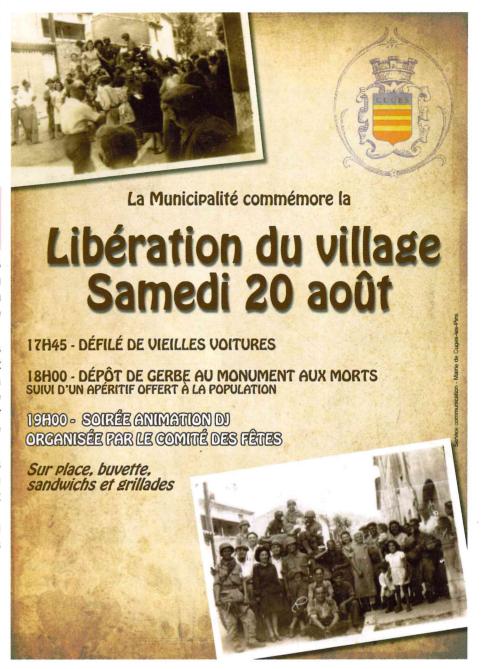
Lundi 18 juillet à 18h au vallon des Martyrs aura lieu la « Commémoration du Charnier de Signes ».

VENTE MOBILIER ET MATÉRIEL

Le Conseil municipal a délibéré le 23 iuin 2016 sur la vente de gré à gré du matériel d'exploitation du CHL qui lui a été attribué par décision du Tribunal de Grande Instance de Marseille.

La liste du mobilier et du matériel mis en vente sera publiée au mois de juillet 2016 sur le site informatique de la commune, ainsi que les modalités de cession qui sont retenues pour assurer la transparence et l'équité de cette

La vente est ouverte aux associations et aux particuliers. Elle porte sur du matériel de bureau, du matériel lié aux activités associatives randonnée, musique (piano) et du matériel destiné aux animations (sonorisation et éclairage).



CITOYENS D'HONNEUR DE LA COMMUNE



Lors du conseil municipal du jeudi 23 juin 2016, Monsieur le maire et le conseil municipal ont délibéré pour nommer M. et Mme Bembom «citoyens d'honneur». Ceci afin de les remercier pour tous les services rendus à la commune notamment l'évolution du parc d'attraction OK Corral qui chaque jour fait le bonheur des petits comme des grands venus de Cuges et d'ailleurs.

De plus, le parc permet l'embauche, chaque année, de nombreuses personnes

Monsieur le Maire a tenu à les remercier également pour leur implication dans le village et lors de chaque manifestation.

Pour tout cela merci à Maria et Mathijs Bembom qui méritent bien leur titre de Citovens d'honneur.





















VIE MUNICIPALE

RETOUR SUR... LE CONCOURS DE POÉSIE 2016



C'est devant des parents attentifs et émus, des Cugeois et élus déplacés pour l'occasion que s'est faite la remise des récompenses du concours de Poésie 2016.

Le Président, Jacques Falies a pris la parole après les paroles de bienvenue de l'élue à la Culture, Nicole Wilson.

C'est un élève de CM2, Niels, qui a ouvert la soirée en lisant un poème de Rimbaud avant de recevoir son prix d'encouragement sous de vifs applaudissements.

Jacques Falies a ensuite donné les résultats après avoir lu un poème que lui a inspiré son dernier passage dans les classes de CM2 : "les vandales" suite des exactions commises dans la classe.

La catégorie «jeunes» a remporté trois prix ex aequo et cinq prix d'encouragement.

La catégorie «adultes» a, de son côté remporté, un 1er prix et deux second prix ex aequo.

La surprise de la soirée a été la révélation de cette jeune collégienne, Alicia Kohler élève de 4e qui remporte le premier prix a seulement 14 ans!

Les gagnants ont reçu comme cadeaux des livres offerts par Cultura, des bons d'achat offerts par la mairie et pour les prix d'encouragement des entrées à OK Corral.

Nous remercions nos aimables donateurs.

La soirée s'est terminée autour d'un apéritif convivial.

Vivement l'an prochain en vous espérant encore plus nombreux à participer!







Le programme complet de la fête vous est distribué avec ce Cuges au coeur mag. Vous y trouverez à l'intérieur toutes les infos nécessaires pour participer à la fête.

Jeux interquartiers

Cette année, c'est l'année des jeux interquartiers, regardez à l'intérieur du programme de St Éloi (distribué avec ce mag) de quel quartier vous dépendez et contactez le capitaine de votre équipe pour participer aux jeux, supporter l'équipe, vous déguiser ou simplement venir aider. Les réunions de chaque équipe commencent en ce début de mois de juillet :

- L'équipe des bleus organise sa première réunion mardi 5 juillet à 18h30 au bar chez Vito.

Contact: 06.19.94.97.33 (Estelle Espanet).

- L'équipe des jaunes organise sa première réunion mardi 12 juillet à 19h à la salle de l'entraide. Contact: 06.61.22.70.23 (Teddy Sanchez).

- L'équipe des rouges organise sa première réunion vendredi 8 juillet à 19h au ranch chez Chaps. Contact: 06.03.83.10.64 (Didier Fasolino).

- L'équipe des verts organise sa première réunion mercredi 13 juillet à 18h30 chez le capitaine. Contact: 04.42.73.91.57 (Frédérique Espanet).

Extrait des arrêtés municipaux pris pour la fête de Saint Éloi

Interdiction de vente aux marchands ambulants

Tous marchands ambulants (pizza, barbe à papa, vente de sandwichs et autres...) en dehors de ceux désignés par le comité Saint Éloi, sont interdits sur le territoire communal, du jeudi 4 août à 9h et ce jusqu'au mardi 9 août à 6h.

Retraite aux flambeaux samedi 6 août 2016

Stationnement interdit samedi 6 août à 6h au lundi 8 août 8h, place Léonard Blanc, rue Stanislas Fabre et place Stanislas Fabre. La circulation automobile est interdite rue Stanislas Fabre et rue Gabriel Vialle les samedi 6 et dimanche 7 août entre 20h et 1h. Durant le passage du cortège, la circulation automobile est interrompue sur la RD8n dans les deux sens pour une durée n'excédant pas une heure.

Interdiction de vente et utilisation de ballons, pétards

Toute vente, exposition et utilisation de pétards, ballons et autres articles de fêtes pouvant effrayer les chevaux lors de la cavalcade, est interdite sur le territoire communal le dimanche 7 août de 7 heures à 14 heures.

La circulation automobile sera interdite le lundi 8 août à partir de 17h jusqu'à 19h, boulevard Gambetta, boulevard Chanoine Bonifay et place de la Coopérative.

Il sera interdit aux spectateurs de se positionner sur le trottoir de droite, en descendant la rue Victor Hugo, côté numéros pairs. Cette partie de la rue sera réservée aux meneurs de chevaux, le dimanche 7 août de 9 heures à 13 heures.

Marché artisanal - Jeux anciens

Le stationnement des véhicules est interdit sur la place Lucius Cal et le parvis de la salle des Arcades du samedi 6 août 19h

jusqu'au dimanche 7 août 16h. Le stationnement des véhicules est interdit sur le parvis de la mairie du samedi 6 août 19h jusqu'au dimanche 7 août 19h.

La circulation automobile sera interrompue sur la RD8n, dans la traversée de l'agglomération, le dimanche 7 août de 9h à 14h, le contournement du village s'effectuera dans le sens Marseille/ Toulon par le chemin Ste Catherine, les véhicules étant déviés au niveau de la voie Gastaud jusqu'au carrefour de la Curasse. La circulation sera interdite chemin Ste Catherine le dimanche 7 août de 9h à 14h dans le sens Toulon/Marseille.

Le stationnement des véhicules sera interdit du samedi 6 août, 19h au dimanche 7 août, 14h sur la RD8n, le parking du Barri, voie Gastaud, chemin Notre Dame, traverse des Auberts, traverse des Aubins, chemin de Raphèle, place de la Coopé, boulevard Chanoine Bonifay, boulevard Gambetta, place Lucius Cal, rue Victor Hugo, chemin Saint Dominique, chemin du cimetière, chemin Auguste Olivier, place et rue Stanislas Fabre, parvis de la mairie et traverse de Clastre. Le dimanche 7 août à 9h, le défilé des cavaliers se rendra rue Stanislas Fabre en empruntant le chemin du cimetière après une halte devant la mairie pour la remise du drapeau, le cortège se rendra à l'église en traversant la RD8n et en empruntant le bd Gambetta.

La circulation sera interdite à partir de 9h, le dimanche 7 août, sur byd Gambetta, la RD8n, voie Gastaud, chemin Notre Dame, rue Stanislas Fabre, rue Gabriel Vialle, chemin Saint Dominique, rue Victor Hugo, traverse des Aubins, chemin de Raphèle, place de la Coopé et traverse de Clastre.







Dossier

A E C ACTIVITÉS ÉDUCATIVES COMPLÉMENTAIRES



Cuges met à profit les nouveaux rythmes scolaires pour enrichir le parcours de nos enfants.

Cuges les Pins a été précurseur dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013. La commune a donc pu très tôt faire face à une organisation et une mise en place complexes qui ont nécessité au fil du temps, certains ajustements visant à améliorer la qualité du service rendu. L'objectif de la commune a été avant tout de présenter des activités éducatives complémentaires aux projets d'écoles mis en place à l'école maternelle et élémentaire.

LE FONCTIONNEMENT

Aujourd'hui, l'activité des AEC regroupe 24 animateurs dont 10 animateurs qui font partie du service de l'animation de la commune. d'une dizaine d'intervenants extérieurs issus du monde associatif, ou auto entrepreneurs, et de 4 contractuels. L'organisation des activités s'échelonne tout au long de l'année scolaire selon des cycles variant de 5 à 6 semaines au cours desguels chaque animateur va proposer son projet éducatif d'activité. Ainsi, chaque enfant peut bénéficier au cours de l'année scolaire de 15 activités différentes environ. À Cuges les activités se déclinent les lundi, mardi, jeudi et vendredi selon les choix qui ont été faits en 2013.



Frédéric Adragna, adjoint au maire délégué à l'enfance avec l'équipe du service enfance, jeunesse et animation des AEC

LES ACTIVITÉS

La commune a su au fil du temps, améliorer les activités proposés aux enfants pour apporter une meilleure qualité et une plus grande diversification. Chaque parent reçoit en début de cycle le calendrier des activités qui seront proposées à leurs enfants. Activités manuelles, jeux de rôle, théâtre, activités sportives, jeux d'adresse ou éducatifs, initiation à la musique ou à la danse... chaque projet est validé par un groupe de travail avant d'être mis en place.

À l'école maternelle : Les activités manuelles sont prépondérantes, elles permettent aux enfants de se familiariser avec les divers matériaux et ainsi de développer leur esprit





créatif et leur motricité fine. Des activités physiques, ludiques et de précisions ont également été mises en place avec pour principaux objectifs le développement moteur individuel et l'incitation à un bon esprit collectif. Les activités culturelles ont quant à elles pour objectif de les sensibiliser à la prévention et la préservation de la planète et de soi-même.

À l'école élémentaire, les activités manuelles et artistiques sont assurées en insistant sur le développement des capacités créatives, artistiques et de dextérité de chaque enfant. Les activités physiques, ludiques et d'adresse ont une place privilégiée en rapport avec les besoins des enfants de ces âges. Un peu moins d'activités culturelles sont proposées avec cependant des objectifs axés sur la connaissance et la compréhension de l'homme, de l'environnement, de la planète et la nécessité de les maintenir en harmonie.

LE BILAN FINANCIER

Les contraintes budgétaires ont conduit la commune à devoir rendre payantes les AEC. La tarification appliquée est dégressive selon le nombre d'enfants issus d'une même famille, participant aux AEC (tarifs allant de 14,40 € à 5 € par enfant et par mois). Le montant total des charges s'est élevé en 2015 à 103 520 €, avec une participation des familles à hauteur de 41 346 €, des aides de l'État d'un montant de 28 366 € et une participation de la CAF de 11 120 € soit un coût global pour la collectivité de 22 688 € .



RÉUNION AVEC LE CORPS ENSEIGNANT ET LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Au mois de mai dernier, l'Académie a offert la possibilité à la commune d'appliquer de nouveaux rythmes scolaires à partir de la rentrée 2016. Dans un esprit de transparence et de dialogue, monsieur le maire, Bernard Destrost a donc proposé aux différentes associations de parents d'élèves et au corps enseignant de se concerter sur le sujet.

Parmi les propositions faites par la mairie, le regroupement des activités sur une seule demie

journée. Lors de cette réunion, l'argument évoqué par Madame Leroy, adjointe aux finances, était notamment la possibilité de baisser le coût financier des AEC de 50 000 € en les regroupant sur une seule demie journée et ainsi de ne plus avoir à répercuter ce coût sur les familles en rendant le service gratuit...

A l'issue de la concertation, les trois associations de parents d'élèves, monsieur Di Ciaccio, conseiller municipal, et l'ensemble du corps enseignant présent, mettant l'accent sur la qualité des activités proposées et la nécessité de respecter l'esprit du projet initial mis en place par le gouvernement, se sont prononcés pour le maintien de l'organisation rythmique actuelle.





















Associations

AGRICULTEURS



Dans le cadre du projet communal de l'élaboration de la zone agricole protégée (ZAP), l'association des agriculteurs de Cuges les pins (AACP) invite les propriétaires de foncier agricole, les exploitants agricoles à titre principal ou secondaire à nous contacter afin de recenser et d'échanger leurs observations, leurs projets, leurs besoins en matériels et en infrastructures pour maintenir et développer l'agriculture cugeoise.

Pour nous contacter:

Adresse mail: aacp@emailasso.net

Adresse postale: AACP

Chemin Notre Dame - 13780 CUGES LES PINS

Téléphone: 06.14.92.01.15

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Salle climatisée

Le club de l'Age d'Or cessera ses activités le jeudi 30 juin 2016 au soir. La date de réouverture du club vous sera communiquée courant août

La Présidente et le Bureau souhaitent à tous de bonnes vacances.

Tombola du jeudi 23 juin 2016

Le Numéro 07 vert est sorti gagnant du 1er lot, une cafetière DOLCE GUSTO avec 3 boites de capsules. Le lot est à retirer au club si celui-ci est fermé appeler le 06 19 65 00 22, prière de se munir du double du ticket.

BALAD'ÂNES



Pendant les vacances d'été, l'association Les Balad'ânes de Cuges organise tous les mercredis matin (du 13 juillet au 24 août 2016) un atelier « petits âniers » de 09h à 11h30 destiné aux enfants de 5 à 10 ans. Participation de 20 € / enfant

avec une collation. Nombre de place limité.

Pour toute information complémentaire ou réservation, merci de contacter le 06.85.97.38.81 ou par mail : lesbaladanesdecuges@orange.fr

PASSION BOXING GYM

La saison se terminé avec 3 titres de champion PACA : un vainqueur de la coupe PACA, trois vice-champions de France et deux champions d'Europe.

Ahmed Bouchiber, Thomas Sacchelli et Antoine Rethore passeront la saison prochaine en classe A (semi professionnels). Antoine Rethore a également remporté un championnat du monde en novembre.

Rounding States

SATU MARE

Notre dernière mission dans les orphelinats de Satu Mare en Roumanie s'est bien déroulée.

Nous vous remercions pour votre générosité qui nous a permis de gâter encore plus ces enfants.

Prochainement, vous pourrez découvrir le compterendu de la mission sur le site de la commune, rubrique solidarité, Roumanie. Encore un grand merci et à bientôt

Contact: enfsatumare@orange.fr

UNE PARTIE DE PÉTANOUE...

Venez profiter de l'ombre des pins ou de la douce fraicheur des soirées d'été pour aller faire un tour au boulodrome et tirer...ou pointer!

Tous les dimanches à 15h concours de boules, pétanque choisie 2x2.

Tous les vendredis à 21h30, concours de boules mixte, pétanque choisie 3x3 (2 hommes + 1 femme).

EXAUDI PASSION DANSE



L'année 2016, 10 ans de notre association, s'est terminée sur notre gala mêlant travail et émotion.

Nous remercions tous nos adhérents pour cette merveilleuse année ponctuée d'événements, comme les stages, zumba party mais aussi notre premier Concours National de Danse récompensé dans les catégories Jazz et Contemporain.

Nous seront heureux et avons hâte de vous retrouver a partir du lundi 5 septembre pour une nouvelle année de danse. En plus des cours d'éveil, initiation, jazz, hip-hop et latine, des nouveaux cours feront leur rentrée en septembre...

Pour nous contacter : Corinne 06 18 87 57 99 Christelle 06 85 97 38 81 / Marie-Agnès 06 62 36 91 85

Associations

RETOUR SUR LES REPRÉSENTATIONS DE FIN D'ANNÉE DES ASSOCIATIONS





Finales du Tennis Club Cuges





Vernissage de l'exposition de l'association Art-Mira de Dany Banchetti







Remise des ceintures de Cuges judo





Gala de danse de l'association Estrella Danse à la salle des Arcades

RETOUR EN IMAGES





Messe de saint Antoine...





...Suivie de la procession dans les rues du village





La soirée a débuté avec la bénédiction du feu et les manèges ont animé tout le village durant la semaine

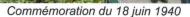




Fleurissement du parvis de la mairie par les services techniques

RETOUR EN IMAGES

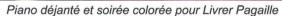






Les champions du tournoi de rugby organisé par l'école







Course pour les élèves lors des olympiades





Ambiance espagnole pour la fête de la musique suivie de concerts pop-rock et country







Vernissage de l'expo des 120 ans de la chapelle visible



VIE DU VILLAGE



CINÉ PLEIN AIR



Mercredi 13 juillet à l'école Chouquet, ciné plein air organisé intercommunal l'Office d'Aubagne. Accueil du public 21h30. Début du film vers 22h.

Sera diffusé le film César : La Trilogie Marseillaise de Marcel Pagnol.

1936 – 2h12 - version restaurée numérique - N&B - France - De Marcel Pagnol. Avec Pierre Fresnay, Fernand Charpin, Raimu

COLLÈGE DE GÉMENOS SECTION RUGBY



Une section sportive Rugby est créée au Collège Jean De La Fontaine. Elle propose aux enfants de 6e et 5e fréquentant l'établissement, un temps de pratique sportive plus élevé. Les classes « rugby » bénéficient d'une scolarité visant à mener de front des études sérieuses et de 2 à 4 heures d'entraînement sportif en plus des heures réglementaires d'EPS et des activités de l'UNSS.

Horaires:

Lundi de 16h à 18h pour les 5e avec un enseignant d'EPS + un éducateur

Jeudi de 16h à 18h pour les 6e avec un enseignant d'EPS + un éducateur

Mercredi de 16h à 18h pour les deux niveaux avec les éducateurs du GREP

Inscriptions: Pour s'inscrire, un dossier d'inscription est à retirer auprès d'un enseignant de CM2 pour les futurs 6e ou auprès de l'enseignant d'EPS de votre enfant pour les futurs 5°.

Au REVOIR PÈRE BRUNO

Le Père Bruno quitte notre paroisse pour se rapprocher de sa maman actuellement souffrante.

C'est avec beaucoup de regrets que les paroissiens ont appris ce départ précipité après un court séjour de deux ans à Cuges les Pins et Gémenos.

Son passage aura été très apprécié par l'ensemble des paroissiens et Cugeois. Nous retiendrons de lui cette simplicité, sa sympathie et toutes ces qualités qui lui avaient permis de succéder sans difficulté au Père

Nous lui souhaitons bonne chance et bonne installation dans son nouveau diocèse à Montpellier.

CORRESPONDANT LOCAL

La Provence

La Provence cherche un correspondant local de presse à Cuges-les-Pins

Disponible et d'un esprit curieux, vous accordez un intérêt tout particulier à l'information sur la vie locale. Vous avez des qualités d'écriture, vous aimez prendre des photos, vous appréciez le contact humain...

Vous êtes peut-être la personne que nous recherchons!

Il s'agira pour vous de rédiger des articles et de prendre des clichés sur des événements qui se déroulent à Cuges-les-Pins tout au long de l'année. Si cette activité accessoire et indépendante de correspondant(e) local(e) de presse vous intéresse et que vous habitez ce secteur, contactez-nous en envoyant un CV et une lettre de motivation à aubagne@laprovence-presse.fr

NUIT DES ÉTOILES

Comme chaque année, la nuit des étoiles est organisée sur notre commune par la société scientifique Flammarion. Elle aura lieu samedi 6 août.

NOUVEAU SUR CUGES



es ateliers à thème et des jeux pour apprendre l'anglais tout au long de nnée. Au coeur de Cuges-les-pins, à proximité des écoles primaires. Contactez Elodie au 06.09.74.25.13

Groupe Avec Vous Changeons Cuges.

ON NOUS PRIE DE COMMUNIQUER

COMMERCANTS

· Du neuf et du fun dans le salon MANON : Sandy, votre nouvelle coiffeuse est arrivée, coiffure mixte, coupe, brushing, couleur, balayage (mèche bi-color), permanente, mais aussi pour mariages et cérémonies, relooking... et Valérie pour l'onglerie (extension, gel, vernis), sur ongles naturels le semi permanent avec une tenue jusqu'à ¾ semaines, soins des mains et des pieds. Mais aussi un espace dédié à la pose de bijoux dentaires et au blanchiment sous lampe, efficace et durable sans danger pour vos gencives et vos dents. On vous rappelle que le salon est ouvert du mardi au samedi, contacter le 04 42 04 28 17. Il est souhaitable de prendre rdv à l'avance, merci de votre compréhension.

PARTICULIERS

· Cherche jardinier pour tonte hebdomadaire pelouse et évacuation déchets: 06 12 18 69 36.

Vous voulez donner une info? Une date? N'hésitez pas à contacter le service communication à relations.publiques@cuges-les-pins.fr ou au 04 42 01 38 00.

Envoyez vos articles avant le 15 septembre 2016 pour le mag d'octobre 2016.

Attention pas de mag au mois d'août... Le spécial rentrée de septembre sortira fin août

Retrouvez toutes les infos sur le site de la commune www.cuges-les-pins.fr ou sur Facebook : Mairie de Cuges ou sur Twitter: Mairie Cuges

PETITS BONHEURS

NAISSANCES Sienna DI VITA 21 mai 2016

25 mai 2016 Mathilda EMANUEL 9 juin 2016

Léon JALMAR

Saden Ben MOHAMED 14 juin 2016



Saden Ben



Sylvain CHABERT et Caroline BELMONT 28 mai 2016

Frédéric ALFONSI et Céline GRANDJEAN 24 juin 2016

Sébastien DUBUY et Marion TAUPENAS 25 juin 2016

Ludovic BIONDOLILLO et Virginie SEVA 25 juin 2016

Sylvain RAMEL et Cecilia HINDRE 25 juin 2016

TRIBUNE LIBRE

Expression des élus appartenant à la majorité municipale

Lors de la réunion bilan sur l'organisation des rythmes scolaires à la maternelle et au primaire de l'année scolaire qui s'achève, les trois associations de parents d'élèves ont unanimement salué la qualité des animations proposées par les AEC et souhaité qu'elle soit poursuivie à la prochaine rentrée 2016-

Notre groupe s'associe aux parents d'élèves pour féliciter le service de l'animation socioculturelle pour le choix du contenu des activités proposées et pour le suivi pendant toute l'année

Le récent Congrès des Maires de France a rappelé le contexte particulièrement difficile pour les communes de la mise en oeuvre de cette réforme : l'État laisse à la charge des communes l'essentiel du coût des activités éducatives complémentaires alors qu'il réduit simultanément le montant des dotations budgétaires aux collectivités territoriales.

Nous serons particulièrement vigilants pour que cet enjeu financier soit bien pris en charge lors des deux grandes échéances électorales de 2017 (Présidentielle et Législatives) et pour que des décisions soient prises dès la rentrée 2017 pour alléger la charge des communes et des familles.

Expression des élus n'appartenant pas au groupe majoritaire

Bonnes vacances

C'est l'heure des vacances scolaires pour les enfants au terme d'une année de travail et riche en enseignement. Un repos bien mérité également pour les parents, les équipes enseignantes et le personnel municipal des écoles que nous félicitons pour leur dévouement.

Le regroupement sur le site Molina ne devrait pas voir le jour pour la rentrée prochaine, ce que nous regrettons naturellement. A très bientôt, bonnes vacances,

G.Fasolino- M.Parent- P.Coste- F.Barthélémy- A. Di Ciaccio

Propos d'un conseiller qui a, de son plein gré, quitté la majorité municipale

à l'Accueil du site http://www.tombstonepost.com/ on peut accéde à plusieurs nouveaux articles

-Gens du voyage, et si l'on jouait une musique différente, au lieu

de gesticuler? -Sur le Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome du Castellet voic l'avis attendu du Conseil de Développement du PNR de la Sainte

-La commémoration intéressante et peu connue du Siou-Blanc à Signes le 11 juin.

André Lambert







RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN!

